

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 MAI 2024

Monsieur le Maire constate la présence de Janine POUJOL, Bernard LABORIE, Claire CROCHER, Sébastien ROUCHON, Manuel CAILLAUD, Aline DECOUTY et Yannicka QUENTIN,

Laurence MOUNIER donne procuration à Claire CROCHER, Émilie FAURIE à Monsieur le Maire et Isabelle LAMBERT à Sébastien ROUCHON.

Monsieur le Maire propose d'ajouter des points aux questions diverses.

1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril

Votés à l'unanimité des personnes présentes lors de ce conseil.

2° Décisions Modificatives Budgétaires

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la nécessité de prendre une DMB de 1 854 € pour l'achat d'un nettoyeur haute pression de 1 044 € et d'une participation à l'achat d'une plaque vibrante pour 810 € dépense effectuée avec la commune de SALON-LA-TOUR. Il est également nécessaire de corriger une recette de fonctionnement de 309 € qui avait été affectée au mauvais chapitre budgétaire.

Votée à l'unanimité

3° Validation du programme de rénovation de l'éclairage public

Plus d'une centaine de points lumineux seront changés sur les 220 existants sur la commune. Les travaux débuteront le 6 septembre 2024 et permettront de réaliser des économies puisque ces lampadaires sont beaucoup moins énergivores. Une somme de 15 290,91 € reste à la charge de la commune sur un montant total de 56 000 €. Le conseil municipal choisit la formule d'étaler cette dépense sur 7 ans ce qui sera indolore pour la commune puisque les gains d'énergie financeront cette dépense d'investissement.

Votée à l'unanimité

4° Nouvelle adhésion aux marchés groupés de fourniture d'électricité porté par la FDEE19 pour la période de fourniture débutant au 1^{er} janvier 2026

Le conseil municipal valide cette ré-adhésion qui permet de réduire le coût des énergies.

Votée à l'unanimité

5° Travaux d'extension du laboratoire de la boucherie : validation du projet définitif, plan de financement et demande de subventions

La commune a demandé 3 devis à différents fournisseurs. Le Conseil décide de choisir l'entreprise CMDM qui propose le devis le plus intéressant. Des dossiers de subvention à hauteur de 80 % de l'opération seront déposés (Europe, le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et le conseil départemental de la Corrèze) ce qui devrait limiter le reste à charge de la commune.

Voté à l'unanimité

6° Permanences pour les élections européennes

Les élus établissent le planning des permanences pour le dimanche 9 juin.

08 h 00 - 10 h 30	10 h 30 - 13 h 00	13 h 00 - 15 h 30	15 h 30 - 18 h 00
Bernard ROUX Laurent HILAIRE Isabelle LAMBERT	Janine POUJOL Manuel CAILLAUD Émilie FAURIE	Sébastien ROUCHON Aline DECOUTY Yannicka QUENTIN	Bernard LABORIE Claire CROCHER Laurence MOUNIER Alexandre RESTOU Jérémy BUNISSET

7° Questions diverses

- **Transfert des compétences eau et assainissement**

Monsieur le Maire relate les informations confirmées par Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture lors de la dernière réunion du conseil communautaire du 14 mai. Ce transfert doit avoir lieu le 1^{er} janvier 2026. Deux solutions sont possibles :

- * soit le transfert à la communauté de communes
- * soit l'adhésion à un syndicat supra-communautaire de gestion de l'eau.

Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose de 505 branchements et présente les différents syndicats dans notre zone. Il se propose de contacter en premier lieu le Syndicat de l'Auvézère qui a pour similitude d'avoir la Saur comme gestionnaire de l'AEP. En ce qui concerne l'assainissement, la compétence sera obligatoirement transférée à la communauté de communes puisqu'aucun syndicat ne gère cette partie.

Votée à l'unanimité

- **Ville à joie**

Monsieur le Maire remercie les élus qui ont distribué les flyers et sont allés inviter les habitants à participer à cet événement. Il demande à ce que tous les élus disponibles puissent aider à l'installation des tables et stands pour cette manifestation.

- **Salle polyvalente**

Monsieur le Maire informe les élus de la nouvelle proposition de Madame LATOUR architecte en charge du dossier. Les élus souhaitent attendre l'accord de subvention du Fonds Vert avant de s'engager définitivement. Monsieur le Maire pense avoir la réponse de l'Etat durant le mois de juin.

- **Logements maison DUVERT**

Le locataire du duplex arrive le week-end prochain. Quant à celui côté route, il a été loué à une personne arrivant de la région parisienne.

- **Changement des fenêtres de la salle de motricité de l'école**

La commune a demandé plusieurs et a reçu deux propositions l'une de 3 150 € par l'entreprise Alexandre DUCLOUX une autre de 4 559 par l'entreprise GBM. Le conseil décide de choisir l'entreprise DUCLOUX

La secrétaire de séance,
Yannicka QUENTIN



Le Maire,
Bernard ROUX



The official seal of the Municipality of Masseret is circular. It features a central emblem with a figure holding a staff and a cross. The text around the seal reads "MAIRIE DE MASSERET" at the top, "R.F." at the bottom, and "19 (Corrèze)" at the very bottom. Two stars are positioned on either side of the "R.F." text.